



Programme 2010

Les dates des régates CYCCIT sont :

- | | | | | |
|--------------|------|--------|--------------------|--------------------|
| • 10 janvier | CNN | Côtier | ☎ : 04.92.97.90.30 | ☎ : 04.92.97.90.30 |
| • 24 janvier | YCC | Banane | ☎ : 04.93.43.05.90 | ☎ : 04.93.43.28.87 |
| • 28 février | BNT | Côtier | ☎ : 04.92.97.56.32 | ☎ : 04.93.75.09.31 |
| • 14 mars | CNPC | Côtier | ☎ : 04.92.92.85.61 | ☎ : 04.92.92.85.61 |
| • 11 avril | CNGJ | Banane | ☎ : 04.93.63.83.14 | ☎ : 04 93 63 91 44 |
| • 25 avril | ISCR | Côtier | ☎ : 04.92.97.06.06 | ☎ : 04.93.70.49.22 |

Cette année, l'organisation du Challenge et de sa remise des prix sera assurée par le Yacht Club de Cannes.

La remise des prix est prévue pour le vendredi 18 juin 2010.

Championnat de ligue 2010

Le Championnat de Ligue 2010 s'appuie sur les finales des championnats départementaux :

Les 16-17 octobre au YCCannes et les 13-14 novembre au COYCHyères

La remise des prix se déroulera à Hyères le 14 novembre.

Championnat départemental 06

Le Championnat Départemental se déroulera sur 3 régates de bassin (coefficient 1) et une finale (coefficient 4). Toutes ces épreuves sont OPEN (pas de sélection) et acceptent tous les bateaux du HN et de la MULTI2000.

- 14 mars coef. 1 Grand Prix du Port de Cannes organisée par le CNPCannes
- 11 avril coef. 1 Challenge Ford organisée par le YCMenton
- 12 septembre coef. 1 La Chrétienne organisée par le CNAntibes
- 16-17 octobre coef. 4 Finale du Championnat organisée par le YCCannes

Pour la finale les bateaux participants seront hébergés gratuitement vendredi, samedi et dimanche soir.

Le Challenge CYCCIT reste OPEN

Le challenge individuel reste ouvert à tous régatiers, même s'ils ne sont pas membres d'un des clubs du CYCCIT.

Le Challenge CYCCIT accueille les Multicoques habitables

En raison des difficultés d'organisation des bananes, le challenge individuel et par équipe sera ouvert aux multicoques habitables suivant la jauge MULTI2000 uniquement pour les parcours côtiers, soit 4 manches.

le CYCCIT interclubs inchangé

Cette année encore, un challenge interclubs aura pour support les régates du CYCCIT.

Un règlement séparé est prévu pour ce challenge interclubs et sera mis à disposition dans chaque club.

Le principe de ce challenge interclubs est identique à celui du challenge individuel mais le classement est fait par club en comptabilisant les 3 meilleurs résultats de chaque club lors de chaque régate.

C.N.G.J.

Y.C.C.

C.N.P.C.

C.N.N.

I.S.C.R.

B.N.T.

Règlement du Challenge CYCCIT 2010

Conditions d'admission

- Sont admis tous les croiseurs à handicap figurant sur les tables HN de la FFV et les Multicoques habitables sous la jauge MULTI2000.
- Les bateaux doivent être en possession d'une carte d'identité voile en cours de validité pour le H.N. ou d'un certificat de jauge validé par l'AMH et la FFV pour la MULTI2000.
- Tous les équipiers à bord doivent être titulaires d'une licence FFV en cours de validité et son certificat médical.

Inscriptions

- Les concurrents peuvent s'inscrire soit directement au club organisateur, soit en lui faisant parvenir sa fiche d'engagement signée avec son chèque et la copie recto verso des licences de tous les membres d'équipage (ou le certificat médical).
- Des licences journalières pourront être prises sur présentation d'un certificat médical et règlement des frais.
- Aucune inscription téléphonique ou sur la ligne de départ n'est admise.
- Les frais d'inscription pour chaque régates sont de **20 euros par bateau (15 € CYCCIT + 5 € club)**. Le règlement de ces frais valide l'inscription.
- Chaque inscription donne droit à 1 ticket d'entrée pour la remise des prix finale.
 - Des tickets supplémentaires pourront être achetés 15 Euros auprès des clubs.

Horaires d'inscription

Pour tous les clubs le samedi de 17h à 19h au minimum

Heure du premier départ

- Le départ des régates est fixé à 11 heures. Les bateaux sont à la disposition du comité à 10h30.
- Les procédures de départ sont à 5 minutes.

Heure limite d'arrivée

- L'heure limite d'arrivée du premier de chaque classe est fixée à 17h.
- L'heure limite d'arrivée est fixée à une demi-heure en temps compensé après le premier de sa classe.

Calcul des points d'une épreuve

- Le classement de chaque épreuve se fait suivant le système temps sur distance avec application du CVL.
- Le calcul des points de chaque épreuve se fait par points **a minima** : 1 point au premier, 2 au deuxième, etc.
- Les points de pénalité seront définis comme suit en fonction du nombre total des participants dans la classe sur les 5 régates :
 - DNF 1 point de plus que ce nombre total
 - DSQ 2 points
 - DNS 3 points
 - DNC 4 points

Le nombre total ne pouvant être connu qu'à l'issue de la dernière régates.

Regroupements / éclatements de classe

- Les regroupements sont à la discrétion des clubs. Ils doivent cependant être compatibles avec les regroupements du classement final.
- Le club organisateur de la régates devra remettre au « responsable des classements » du CYCCIT la feuille de résultat classe par classe ainsi que la feuille d'inscription avec les sommes perçues.
- Les regroupements de classes servant au classement final sont les suivants :

A – B	C	D	E	F – G	L – R1 – R2	R3 – R4	Multicoques
-------	---	---	---	-------	-------------	---------	-------------

C.N.G.J.

Y.C.C.

C.N.P.C.

C.N.N.

I.S.C.R.

B.N.T.

Régates annulées

- Une régata annulée classe tous les concurrents régulièrement inscrits en DNS, les autres en DNC, même si le club organisateur décide de la reporter.

Calcul des points du challenge CYCCIt

- Chaque régata est affectée d'un coefficient 1.
- Pour être classé, il faut avoir participé à au moins 3 régates. Un classement subsidiaire est néanmoins établi pour ceux ayant participé à moins de 3 régates. Un bateau est considéré comme ayant participé dès lors qu'il s'est présenté sur la ligne de départ pour une régata courue ou dès lors qu'il s'est régulièrement inscrit si la régata est annulée avant le départ.
- Le classement final est établi sur les 5 meilleurs résultats parmi les 6 régates (1 manche retirable, que les régates aient ou non été courues).
- **En cas d'égalité le principe de départage de la FFV sera utilisé : plus grand nombre de meilleures manches et, si l'égalité persiste, meilleure dernière manche.**

Changement de bateau ou de propriétaire

- L'équipage d'un voilier peut changer d'une épreuve à l'autre.
- Un bateau acheté en cours de challenge perd les points acquis par son ancien propriétaire.
- Un propriétaire changeant de voilier en cours de challenge perd les points acquis sur son précédent bateau **sauf s'il s'agit d'un navire de remplacement (suite à accident) courant dans la même classe que le bateau d'origine.**

Financement du CYCCIT

Chaque club participera à hauteur de 130 Euros à la remise des prix.

Ces sommes sont conservées par les clubs jusqu'à la remise des prix. Elles sont remises au « responsable du club organisateur » qui en fait la demande selon les besoins.

Une recherche de sponsor sera réalisée afin d'améliorer la remise de prix.

Proclamation des résultats et réception

Le club désigné organise la remise des prix, remet coupes et cadeaux aux participants. Il en assure la publicité auprès des médias et des autorités locales et fédérales.

Un repas ou un buffet est offert à toute personne munie d'un ticket.

Ces tickets seront distribués par les clubs à leurs membres au plus tôt 3 semaines avant la remise des prix ou un simple pointage sera organisé au moment du banquet.

Un détail du classement ainsi qu'une ventilation des sommes récoltées et dépensées est remis à chaque club par le « responsable du club organisateur ».

Délai de proclamation des résultats

Le résultat final doit être proclamé avant la fin du mois de juin.

Des résultats provisoires intermédiaires seront publiés après chaque régata.

Organisation du CYCCIT

Les clubs du CYCCIT organisent le challenge à tour de rôle suivant l'ordre suivant :

Club	année	année	année
YCC	1999	2004	2010
CNGJ	2000	2005	2011
ISCR	2001	2006	2012
CNN	2002	2007	2013
BNT		2008	2014
CNPC	2003	2009	2015

Chaque club organisateur désignera un « responsable du club organisateur » qui sera chargé du suivi et de la collecte des documents et des finances.

Fait à CANNES le 15 décembre 2009

Pour le CNGJ pour le YCC pour le CNPC pour le CNN pour l'ISCR pour la BNT.

C.N.G.J.

Y.C.C.

C.N.P.C.

C.N.N.

I.S.C.R.

B.N.T.



Challenge interclubs

Objectif : attribution annuelle de la coupe des clubs

Contrairement au CYCCIT classique qui donne un classement individuel par bateau, le challenge interclubs, qui a pour support les mêmes régates que le CYCCIT classique, donne un classement par club.

Règlement du Challenge interclubs CYCCIT 2010

Composition des équipes

Il n'y a pas d'équipe de club.

Chaque bateau d'un club engagé dans une régate CYCCIT peut apporter des points à son club.
Ces bateaux peuvent appartenir à n'importe quelle classe.

Calcul des points d'une épreuve

Se fait pour chaque club par cumul des points individuels déterminés suivant les règles générales du CYCCIT.

Pour chaque régate, se sont les 3 meilleurs résultats de chaque club qui sont pris en compte.

Les regroupements de classe sont les mêmes que pour le challenge individuel.

Système a minima

- Si, lors d'une régate, un club n'a pas réussi à faire sortir 3 bateaux, c'est le nombre de points de DNC de la classe la plus défavorable qui est attribué à chacun de ses bateaux manquants.
- Si une régate a été annulée, chaque concurrent inscrit offre 0 points à son club. Si un club n'a pas 3 inscrits à cette régate, c'est le nombre de points de DNC de la classe la plus défavorable qui est attribué à chacun de ses bateaux manquants.

Calcul des points du challenge CYCCIT

Chaque régate est affectée d'un coefficient 1.

Le classement final est établi sur les 5 meilleurs résultats parmi les 6 régates (1 manche retirable).

En cas d'égalité de points, c'est le système de départage de la FFV qui est utilisé : plus grand nombre de meilleures places et si l'égalité persiste, meilleure dernière manche.

Proclamation des résultats et réception

Elle se déroule en même temps que celle du CYCCIT classique.

Une coupe est remise au club vainqueur de l'année. Il doit obligatoirement la remettre en jeu l'année suivante sauf si c'est la troisième année consécutive qu'il la gagne. Dans ce cas, la coupe lui reste acquise et un nouveau trophée est mis en jeu par les organisateurs. 10 €uros seront alloués par chaque club pour l'achat d'un trophée.

En 2004, c'est l'ISCR qui a remporté la 1^{ère} édition du challenge interclubs, en 2005 le CNN, en 2006 l'ISCR, en 2007 le CNN, en 2008 le CNGJ et en 2009 le YCC.

Fait à CANNES le 15 décembre 2009

Pour le CNGJ

pour le YCC

pour le CNPC

pour le CNN

pour l'ISCR

pour la BNT

C.N.G.J.

Y.C.C.

C.N.P.C.

C.N.N.

I.S.C.R.

B.N.T.